

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **15 MARS 2016**

Délibérations CA 2016/03/15 – 1 à 7

Point 4 de l'Ordre du Jour :

COMPTE FINANCIER 2015 de l'UNIVERSITÉ de LORRAINE

Documents transmis aux Administrateurs

★ ANNEXES 1 à 3

Annexe 1 : Compte Financier 2015 de l'Université de Lorraine

Annexe 2 : Annexe aux Comptes Annuels 2015

Annexe 3 : Rapport sur les comptes 2015 sous la forme d'une analyse financière, réalisé par M. l'Agent Comptable, Olivier ENGEL

Le compte financier est composé :

- du compte de résultat,
- de la section d'investissement et de son tableau de financement,
- du bilan.
- Le compte financier est unique pour l'Établissement et intègre l'ensemble des éléments financiers des entités ; il permet de faire ressortir 5 notions essentielles :
- Le résultat de fonctionnement,
- La capacité d'autofinancement (CAF),
- Le fonds de roulement, (FDR) ; le besoin en fonds de roulement (BFDR),
- la trésorerie.

1 – BUDGET PRINCIPAL

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2015

L'Agent Comptable donne une vue d'ensemble du **compte de résultat** (différence entre les produits et les charges de fonctionnement de l'année) :

- les produits ou recettes de fonctionnement, qui sont constitués principalement des subventions d'exploitation, de la taxe d'apprentissage, des droits de scolarité, des prestations de recherche, de la neutralisation des subventions d'investissement, et des reprises sur provisions, atteignent **533 211 K€** (hors prestations internes) ;
- ✓ les charges de fonctionnement, qui regroupent les dépenses d'entretien, de réparation, de service, de consommables, les charges salariales, les fluides, les dotations aux amortissements et aux provisions, s'élèvent à **528 860 K€**.

Il en ressort un compte de résultat bénéficiaire de + 4 351 K€.

Les produits d'exploitation (ressources propres, subventions du ministère et des financeurs publics et produits non encaissables) sont plus importants que les charges d'exploitation (charges courantes de fonctionnement, masse salariale et charges non décaissables), ce qui génère un résultat d'exploitation excédentaire de 4,8 M€.

Le taux d'exécution de la section de fonctionnement est de :

- 99,87 % pour les charges de personnel (grâce à la mise en place de procédures et d'outils très fiables) et de 94 % pour les autres dépenses, et ce, suite à la volonté de l'Établissement de réduire ses charges de fonctionnement ;
- 99,54 % pour les subventions d'exploitation [la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) étant connue d'avance, cela permet un taux d'exécution élevé] et de 99,51 % pour les autres recettes de fonctionnement.

L'ÉVOLUTION des CHARGES de FONCTIONNEMENT

Le montant de la masse salariale équivaut à 82,8 % des charges de fonctionnement. Il s'élève à 438 M€ dont 41,5 % de charges sociales, taxes ou impôts, et dont 58,5% de salaires et traitements.

En 2015, l'augmentation de la masse salariale est de 1,1 % par rapport à 2014 (soit + 4 766 K€) mais elle s'est élevée, depuis 2011, à 5,5 % (soit + 22 734 K€), consécutivement aux charges sociales dont les taux sont fixés au niveau national et ont augmenté de 11,6 % sur la période – à cause essentiellement de cotisations de pension civile – alors que la masse des salaires et indemnités ne progresse que de 1,5 %.

L'augmentation de la masse salariale 2015 est notamment due à l'augmentation :

- ✓ du Compte Épargne Temps (CET) qui s'élève à 203 K€
- ✓ des primes aux BIATSS pour 876 K€
- ✓ des primes aux Enseignants-Chercheurs pour 435 K€
- ✓ de la contribution au fonds des personnes handicapées s'élevant à 405 K€
- ✓ du GVT pour 2 575 K€

L'Université a comptabilisé pour 13,07 M€ de *charges à payer sur personnel*, se décomposant en :

- ❖ 901 K€ pour les Comptes Épargne Temps (CET) pour la partie monétisable
- ❖ 3 197 K€ de congés payés
- ❖ 7 327 K€ correspondant au 4/10^{ème} des heures complémentaires qui seraient réalisées sur l'année universitaire 2015-2016, et aux heures complémentaires et de vacances d'enseignement par des extérieurs réalisées en 2015 mais non payées
- ❖ 681 K€ d'heures supplémentaires BIATSS réalisées en 2015 et non encore payées
- ❖ 960 K€ de primes et rappels divers, rattrapage d'échelons, etc...

Les charges courantes de fonctionnement s'élèvent à 91,2 M€ et représentent 17,25 % de la section de fonctionnement.

L'augmentation entre 2015 et 2014 de 1,3 M€ des dépenses de fonctionnement hors masse salariale est liée aux charges non décaissables que constituent :

- les dotations aux provisions pour risques (pertes probables sur contrat suite à un non-respect des objectifs et règles prévus avec des financeurs publics suscitant une restitution d'une partie des subventions enregistrées)
Le risque a été évalué à 922 K€.
- les dotations aux provisions pour dépréciations (relatives à des créanciers n'ayant pas honoré leurs dettes malgré les poursuites réalisées)
Elles sont passées à 3 283 K€ (1 515 K€ en 2014).

Si l'on exclut les charges non décaissables, il est constaté une baisse des dépenses décaissables de fonctionnement en 2015 par rapport à 2014 (-1,2 % soit - 822 K€).

Par rapport à 2014, la hausse est de 1,3 M€ et elle provient de différents facteurs et est plus particulièrement liée à :

- **une baisse à hauteur de :**
 - - 416 K€ en énergie et eau, poste à son niveau le plus bas depuis 5 ans, grâce à la politique énergétique mise en œuvre et à des hivers cléments,
 - - 892 K€ en charges de gestion (pour mémoire : 980 K€ de rappel de TVA comptabilisé en 2014),
 - - 126 K€ en frais d'entretien et de maintenance,
 - - 229 K€ en charges d'honoraires,
 - - 104 K€ en frais de mission, de réception, de communication et d'organisation de colloques ;

- **une hausse à hauteur de :**
 - + 426 K€ sur le poste des bourses versées,
 - + 202 K€ sur la documentation,
 - + 342 K€ sur le poste de prestations de service.

Entre 2014 et 2015, la part relative des principaux postes de dépense dans le total n'a pas quasiment pas varié.

En 2015, les charges non décaissables représentent 23,2 % du total hors masse salariale en 2015. Les fournitures administratives et petits matériels constituent le deuxième poste le plus important (13,2 %), suivie de celui des frais de missions, réceptions et colloques (12,5 %).

L'ÉVOLUTION des PRODUITS de FONCTIONNEMENT

L'Agent Comptable attire l'attention sur l'importance de la **subvention du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (454 M€) qui représente 85 % des recettes de fonctionnement** (les recettes propres ne totalisant que 79 M€, soit 15 %).

Il est à noter qu'en ce qui concerne la masse salariale, les crédits alloués par le Ministère se sont accrus de 4 M€ entre 2014 et 2015 alors que la masse salariale a augmenté de 4,8 M€.

Hors subvention du Ministère, les recettes de fonctionnement ont diminué de 29,7 % par rapport à 2011 pour se chiffrer à 79 442 K€. Comparées à 2014, elles ont progressé de 8,61 % (+ 6 264 K€), et ce, pour plusieurs raisons :

- **l'augmentation de :**
 - + 20 % (+ 835 K€) de prestations de formation continue,
 - + 1 % (+ 131 K€) de droits de scolarité,
 - + 47 % (+ 235 K€) de mesures et expertises,
 - + 19 % (+ 5 028 K€) des autres subventions de fonctionnement, grâce à la mise en place d'un processus fiable et d'une application informatique permettant de bien suivre budgétairement, financièrement et comptablement les subventions

- **la diminution de :**
 - - 9 % (- 336 K€) de prestations de recherche,
 - -27 % (- 933 K€) de taxe d'apprentissage

Le poste des « autres subventions d'exploitation » comprend les produits comptabilisés au titre du financement par les organismes publics dont :

✓ l'ANR	8 197 k€ (dont les projets LABEX-IDEX)
✓ le Conseil Régional de Lorraine	7 408 K€
✓ la Communauté Européenne	6 367 K€
✓ les autres collectivités publiques	6 844 K€.

La part des subventions d'exploitation, hors SCSP, est passée de 29 % en 2014 à 39 % en 2015.

Après les subventions d'exploitation, les diverses prestations de services (18 %) et les droits de scolarité (14 %) sont les principales sources de recettes propres.

LA CAPACITÉ d'AUTOFINANCEMENT (CAF)

La Capacité d'Autofinancement représente l'ensemble des ressources financières générées par l'Université de Lorraine, utilisable pour financer les dépenses d'investissement. Elle correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

En 2015, la CAF s'élève à 17 431 K€ et est en légère progression (en 2014, elle était de 12 601 K€) : **l'Établissement dispose de ressources internes pour financer ses investissements.**

LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement 2015 de l'Université de Lorraine atteignent 35 745 K€ (18 701 K€ en 2013 et 22 183 K€ en 2012).

Elles se répartissent en :

- ⇒ 13 811 K€ d'achat de matériel scientifique, essentiellement dans le cadre du projet DAUM de l'Institut Jean LAMOUR
- ⇒ 2 438 K€ d'achat de matériel informatique,
- ⇒ 18 843 K€ d'immobilisations en cours,
- ⇒ 377 K€ de brevets et licences,
- ⇒ 259 K€ de travaux d'investissement sur bâtiments, auxquels s'ajoutent les :
- ⇒ 17 K€ en compte de « dépôts cautions et participations ».

SOIT un TOTAL GLOBAL de 35 745 K€ pour les emplois (besoins).

Dans la section d'investissement, les ressources sont principalement composées de :

- ⇒ 17 431 K€ de Capacité d'Autofinancement,
- ⇒ 23 751 K€ de financement des actifs et subventions,
- ⇒ 1 K€ de cessions d'immobilisations,
- ⇒ 52 K€ de cautions, auxquels s'ajoutent les :
- ⇒ 117 K€ de régularisations et retraitements comptables selon la règle du rattachement des charges et produits à l'exercice.

SOIT un TOTAL GLOBAL de 41 352 K€ pour les ressources.

Le total des ressources d'investissement étant supérieur à celui des besoins, **il en résulte une capacité de financement qui va venir abonder le Fonds de Roulement pour 5 607 K€**, alors que le budget prévoyait une diminution du Fonds de Roulement de 4 226 K€.

Les dépenses d'investissement totales prévisionnelles se chiffraient à 45 770 K€ alors que 35 745 K€ ont été réalisés, soit un taux d'exécution de 78 %.

Cela est essentiellement dû au projet DAUM de l'Institut Jean LAMOUR ainsi que pour d'autres projets financés par les partenaires publics pour lesquels les crédits de dépenses ont été conséquents.

Le bilan permet de :

- ✓ dégager l'état du patrimoine à la fin de l'exercice budgétaire,
- ✓ apprécier la solidité de la structure financière de l'Établissement,
- ✓ évaluer des besoins financiers et le type de ressources,
- ✓ déterminer les équilibres entre les différentes masses homogènes,
- ✓ calculer la marge de sécurité financière de l'Établissement et d'aider à la prise de décision.

LE FONDS DE ROULEMENT (FDR)

Le Fonds de Roulement correspond à la somme des excédents définitifs que l'Université de Lorraine a dégagés au cours du temps. Il constitue une marge de sécurité financière qui permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Le Fonds de Roulement net global est la différence entre :

- ✓ les ressources stables (capitaux permanents) inscrites dans la colonne **PASSIF**, soit **1 038 230 K€ M€**, et
- ✓ l'actif immobilisé (investissements) inscrit dans la colonne **ACTIF**, soit **988 347 K€**.

Le passif stable est essentiellement constitué de :

- ✓ 864 051 K€ correspondant à l'évaluation financière des biens immeubles et terrains remis en dotation par l'État,
- ✓ 730 397 K€ de réserves (les résultats de fonctionnement cumulés des années antérieures),
- ✓ 4 351 K€ du résultat positif de l'exercice 2015,
- ✓ 35 710 K€ du report à nouveau (régularisation des charges et produits sur années antérieures),
- ✓ 185 020 K€ d'autres financements État et autres qu'État (11 475 K€ + 90 604 K€ + 82 942 K€),
- ✓ - 127 371 K€ de neutralisation à titre de reprise sur la ligne précédente [(-) 72 976 K€ + (-) 54 395 K€]
- ✓ 922 K€ de provisions pour risques,
- ✓ 2 144 K€ de provisions pour charges (principalement pour CET, y compris les charges sociales et fiscales et pour le projet ARTEM).

L'actif immobilisé se décompose essentiellement en :

- ✓ 927 352 K€ de bâtiments, terrains remis en dotation par l'État et appartenant à l'Université de Lorraine ainsi que des aménagements et constructions réalisés par l'Université,
- ✓ 290 818 K€ de matériels scientifiques, d'enseignement et informatiques,
- ✓ - 250 020 K€ d'amortissements,
- ✓ 9 289 K€ de licences et brevets,
- ✓ 10 865 K€ d'immobilisations en cours.

Le FDR s'élève donc à 49 883 K€ au 31/12/2015. Il permet de couvrir **35 jours** de dépenses décaissables de fonctionnement. Ce ratio était de 32 jours en 2014, 29 jours en 2013 et 2012.

LE BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (BFDR)

Le calcul du Besoin en Fonds de Roulement s'effectue en faisant la différence entre le total des droits à court terme (ou **actif circulant**), soit **53 676 K€**, et le total des obligations à court terme (ou **passif circulant**), soit **49 324 K€**.

L'actif circulant regroupe majoritairement :

- 11 291 K€ de factures envoyées non encaissées,
- 31 002 K€ de factures émises à l'encontre de l'État et des collectivités, non encaissées,
- 7 670 K€ de TVA déductible,
- 2 037 K€ d'avances versées à des fournisseurs,
- 6 393 K€ de provisions pour dépréciations relatives à des créanciers qui n'ont pas honoré leurs dettes

Le passif circulant est composé principalement de:

- 26 499 K€ d'avances et acomptes reçus des financeurs (dont 10,8 M€ concernent le projet Campus et 3,9 M€ les LABEX - IDEX - ISTEEX),
- 1 855 K€ de factures fournisseurs reçues non payées et de charges à payer concernant des prestations effectuées en 2015 et dont le paiement interviendra en 2016
- 13 091 K€ de charges à payer (charges de personnel),
- 7 297 K€ de produits constatés d'avance (8/12^{ème} des droits de scolarité rattachés à l'exercice 2016).

Le BFDR s'élève donc à + 4 352 K€.

Le BFDR étant positif, cela signifie que l'Université dégage sur son cycle d'exploitation un besoin de financement qui va avoir un impact négatif sur la trésorerie.

LA TRÉSORERIE

La trésorerie résulte de la différence entre le FDR et le BFDR, soit, pour 2014 :
 $(+ 49\,883\text{ K€}) - (+ 4\,352\text{ K€}) = + 45\,531\text{ K€}$

2 – BUDGET du CFA

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2015

RECETTES de FONCTIONNEMENT

1 089 K€ dont 666 K€ de subvention d'exploitation et 419 K€ de taxe d'apprentissage.

CHARGES de FONCTIONNEMENT

1 026 K€ dont 237 K€ de dépenses salariales et un solde négatif de 682 K€ des opérations financières avec le budget principal.

Il se dégage un résultat excédentaire de + 63 K€.

CAPACITÉ d'AUTOFINANCEMENT

Ce résultat positif engendre une CAF de **69 K€**.

LES INVESTISSEMENTS

La CAF de 69 K€ permet de financer les dépenses d'investissement de 55 K€ auxquelles se rajoute 1 K€ de régularisations comptables négatives.

LE BILAN COMPTABLE

LE FONDS DE ROULEMENT (FDR)

L'excédent de 12 K€ vient alimenter le **FDR** qui est désormais **de 55 K€** au **31/12/2015**.

LE BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (BFDR)

Comme il se dégage un BFDR de -263 K€, lié notamment à de la taxe d'apprentissage encaissée et non encore utilisée, **la trésorerie s'élève à 318 K€**.

LA TRÉSORERIE

La trésorerie résulte de la différence entre le FDR et le BFDR, soit, pour 2015 :
 $(+ 55\text{ K€}) - (- 263\text{ K€}) = + 318\text{ K€}$.

3 – BUDGET de la FNIT

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2015

RECETTES de FONCTIONNEMENT

Les produits de fonctionnement s'élèvent à **591 K€**.

CHARGES de FONCTIONNEMENT

612 K€ de dépenses de fonctionnement, dont un solde négatif de 423 K€ de prestations internes avec le budget principal.
Il se dégage un résultat déficitaire de - 20 K€.

LA CAPACITÉ d'AUTOFINANCEMENT (CAF)

Ce résultat négatif engendre une **INSUFFISANCE d'AUTOFINANCEMENT (IAF)** de **327 K€**.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun.

LE BILAN COMPTABLE

LE FONDS DE ROULEMENT (FDR)

Comme il n'y a aucune opération d'investissement, l'intégralité de l'IAF constitue la variation négative du **FDR** qui passe de 1 145 K€ à **817 K€** au **31/12/2015**.

LE BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (BFDR)

Le BFDR est de **427 K**.

LA TRÉSORERIE

La trésorerie résulte de la différence entre le FDR et le BFDR, soit, pour 2014 :
(+ 817 K€) – (+ 427 K€) = + 390 K€

Délibération CA 2016/03/15 – 1

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le compte financier 2015 de la Fondation NIT de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Délibération CA 2016/03/15 – 2

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le compte financier 2015 du CFA des Métiers de l'Eau et de l'Environnement.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Délibération CA 2015/03/17 – 3

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le compte financier 2015 du budget principal de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Délibération CA 2016/03/15 – 4

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le compte financier 2015 des 3 budgets agrégés de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Délibération CA 2016/03/15 – 5

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'imputation sur le compte de réserve de la Fondation NIT :

- du déficit de fonctionnement pour - 20 222,84 €

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Délibération CA 2016/03/15 – 6

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'imputation sur le compte de réserve du CFA :

- de ses excédents de fonctionnement pour 63 301,20 €

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Délibération CA 2016/03/15 – 7**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'imputation sur le compte de réserve du budget principal de l'Université de Lorraine :

- de ses excédents de fonctionnement pour **4 351 119,80 €**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Fait le 17 mars 2016

Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le **22/03/2016**